



République Française
Conseil Municipal d'Ecotay l'Olme
Mairie - 42600 Ecotay l'Olme (Loire)
tél 04.77.58.59.69 - fax 04.77.58.92.98 - ecotay@wanadoo.fr

Nombre de membres

en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Convocation le :

19/03/2024

Séance du mercredi 27 mars 2024

vingt-sept mars deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Carine GANDREY, Maire.

Sont présents : Carine GANDREY, Robert JOANIN, Michelle MAY, Robert MASSON, Christiane DUCLOS, Daniel JAY, Catherine MEYNIEL, Guillaume PEYCELON, Guy BAROU, Pascal MEFTAH, Sylvaine MASSACRIER

Représentés : Auriane GOURBEYRE représentée par Carine GANDREY, Jean-Michel MARIANI représenté par Michelle MAY, Jacques MARECHAL représenté par Guy BAROU

Absents et Excuses : Norbert DUCLOS

Secrétaire de séance : Pascal MEFTAH

Objet de la délibération :

**VOTE DU TAUX
D'IMPOSITION DES
TAXES DIRECTES
LOCALES 2024
DE_010_2024**

Vu le Code Général des collectivités territoriales

Vu le Code Général des Impôts

Madame Michelle MAY, adjointe aux finances, propose de ne pas modifier le taux des taxes directes locales pour l'année 2024 et de les maintenir comme suit :

- **taxe foncière "bâti" : 26.50%**
- **taxe foncière "non bâtie" : 31.49%**
- **taxe d'habitation : 8.30%**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le taux des taxes directes locales.

Fait et délibéré

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire Carine GANDREY



SOUS-PREFECTURE de MONTBRISON

Date de réception de l'AR: 28/03/2024

042-214200875-DE_010_2024-DE